



Prêt immobilier qui pose problemes

Par **lolotte29470**, le **15/02/2009** à **08:51**

Bonjour, rnMon époux et moi-même avons un projet immo (construction), mon mari détient des parts sociales dans 2 sci (80% dans l'une , et 20 % dans l'autre), nous sommes allés à la banque (c.m.b pour info), et voilà que cette chère conseillère nous dit qu'il faut tenir compte des sci pour le taux d'endettement alors que notre projet ne sera pas inclus dans les sci mais sera fait à titre perso....rnAlors elle nous dit qu'il faudra faire la diff. entre loyer perçus et mensualités car il ya des locataires dans chacuns des biens des sci.. mais ça n'a ni queue , ni tête car ce sont les bilans qui comptent !!rncomment peut-on tout mélanger, en quoi le fait de faire un prêt perso a à faire avec des parts dans un sci car les biens appartiennent aux sci et non aux actionnaires!!! rnJe suis perplexe sur ses connaissances rnDites-moi ce que vous en pensez! rnMerci